



FEUILLE PAROISSIALE

DE SAINT JEAN XXIII

Dimanche 15 février 2026

« Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir »

Nous continuons la lecture du sermon sur la montagne, chez Matthieu (Mt 5,17-37). Jésus vient de proclamer les Béatitudes, d'appeler à être sel de la terre, lumière du monde, et il indique le chemin : « je ne suis pas venu abolir, mais accomplir la Loi ».

Avant d'appeler à l'amour sans limite avec toute la série des « On vous a dit... moi je vous dis... », Jésus nous invite à le regarder. Les Béatitudes, ce n'est pas d'abord un code à accomplir, mais c'est Quelqu'un, c'est Lui. La Loi, ce n'est pas d'abord une série de préceptes à accomplir, qu'on pourrait arriver à accomplir, des règles d'amour minimum, mais c'est Quelqu'un, c'est Lui.

C'est Lui qui est l'amour sans limite. C'est Lui qui est le Chemin vers le Père. C'est Lui qui est le Salut. Sans Lui, nous n'avons pas accès au Père, à la vie éternelle. C'est Lui qui par sa vie donnée, par sa mort et résurrection, nous ouvre à la communion éternelle avec le Père dans l'Esprit.

À nous de nous laisser rejoindre par son Esprit dans notre fragilité pour nous laisser entraîner sur ce chemin de la joie qui ne passe pas, ce chemin de l'amour sans limite.

Il ne suffit pas de ne pas avoir fait de mal, ou d'avoir respecté de multiples règles de pureté, pour entrer dans cette dynamique dans laquelle le Christ nous entraîne. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime », dit par Jésus qui a donné sa vie pour tous les hommes, ces hommes incapables de l'aimer vraiment.

Il ne s'agit pas d'aller au tribunal pour une colère, une insulte (les tribunaux sont déjà bien encombrés...), mais de lutter contre le mal à la racine, de s'inquiéter contre tout ce qui va conduire à des conflits et actes graves. Aujourd'hui, à notre niveau à chacun, il s'agit par exemple de refuser le racisme, l'exclusion de l'étranger, du sans-papier, l'injustice, l'exclusion du



Dimanche 8 février : Prière pour le monde de la santé, sacrement des malades, bénédiction des soignants, aidants, visiteurs

plus pauvre. Il s'agit de veiller à ce que nous échangeons sur les réseaux sociaux ou dans nos conversations, nos commérages, les uns contre les autres.

Il ne s'agit pas de nous arracher les membres pour ne pas pécher (il ne resterait pas grand-chose de notre corps), mais il s'agit de combattre le mal à la racine, éviter de se mettre dans une situation où l'on sait que l'on tombera.

Mercredi, nous entrerons en carême... Ce sera une occasion privilégiée de laisser Jésus devenir toujours plus le chemin qui nous conduit au Père. Il s'agira, chacun, chacune, de nous demander : **À quoi le Christ m'appelle personnellement et communautairement cette année à faire effort pour entrer plus dans cette dynamique de l'amour sans limite, et d'abord pour nous laisser aimer par lui ?**

C'est bien autre chose que toutes ces indications de « permis-défendu » en temps de carême que l'on voit fleurir sur les réseaux sociaux, ou de toutes les injonctions à s'aligner sur les prescriptions du Ramadan ou des Évangélistes.

Bruno Cadart

« Je t'ai aimé » « Dilexit te » **1^{ère} exhortation apostolique du Pape Léon**

Nous reprenons la publication de la 1^{ère} exhortation apostolique du Pape Léon à partir d'une ébauche du Pape François, un appel très fort à l'attention aux plus pauvres.

12. Nous ne devons pas baisser la garde face à la pauvreté...

Nous ne devons pas baisser la garde face à la pauvreté. Nous sommes particulièrement préoccupés par les conditions difficiles dans lesquelles vivent nombre de personnes en raison d'un manque de nourriture et d'eau. Chaque jour, plusieurs milliers de personnes meurent de causes liées à la malnutrition. Dans les pays riches également, les chiffres relatifs à la pauvreté ne sont pas moins préoccupants. En Europe, de plus en plus de familles ont du mal à joindre les deux bouts. On constate de manière générale une augmentation des différentes manifestations de la pauvreté. Celle-ci ne se présente plus comme une condition unique et homogène, mais se décline sous de multiples formes d'appauvrissement économique et social, reflétant un phénomène d'inégalités croissantes, même dans des contextes généralement prospères. Rappelons que « doublement pauvres sont les femmes qui souffrent de situations d'exclusion, de maltraitance et de violence, parce que, souvent, elles se trouvent avec de plus faibles possibilités de défendre leurs droits. Cependant, nous trouvons tout le temps chez elles les plus admirables gestes d'héroïsme quotidien dans la protection et dans le soin de la fragilité de leurs familles ». Bien que des changements importants soient observés dans certains pays, « l'organisation des sociétés dans le monde entier est loin de refléter clairement le fait que les femmes ont exactement la même dignité et les mêmes droits que les hommes. On affirme une chose par la parole, mais les décisions et la réalité livrent à cor et à cri un autre message », surtout si nous pensons en particulier aux femmes les plus pauvres.

Préjugés idéologiques

13. « Des règles économiques se sont révélées efficaces pour la croissance, mais pas pour le développement humain intégral.

Au-delà des données – qui sont parfois “interprétées” de manière à convaincre que la situation des pauvres n'est pas si grave –, la réalité générale est assez claire : « Des règles économiques se sont révélées efficaces pour la croissance, mais pas pour le développement humain intégral. La richesse a augmenté, mais avec des inégalités ; et ainsi, il se fait que de nouvelles pauvretés apparaissent. Lorsqu'on affirme que le monde moderne a réduit la pauvreté, on le fait en la mesurant avec des critères d'autres temps qui ne sont pas comparables avec la réalité actuelle. En effet, par exemple, ne pas avoir accès à l'énergie électrique n'était pas autrefois considéré comme un signe de pauvreté ni comme un motif d'anxiété. La pauvreté est toujours analysée et comprise dans le contexte des possibilités réelles d'un moment historique concret ». Cependant, au-delà des situations spécifiques et contextuelles, dans un document de la Communauté européenne de 1984, « on entend par personnes pauvres les individus, les familles et les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel ils vivent ». Mais si nous reconnaissons que tous les êtres humains ont la même dignité indépendamment du lieu de naissance, il ne faut pas ignorer les grandes différences qui existent entre les pays et les régions.

14. Refus de la fausse vision de la méritocratie où seuls ceux qui ont réussi dans la vie semblent avoir des mérites

Les pauvres ne sont pas là par hasard ni en raison d'un destin aveugle et amer. La pauvreté n'est pas non plus, pour la plupart d'entre eux, un choix. Certains osent pourtant encore l'affirmer, faisant preuve d'aveuglement et de cruauté. Bien sûr, parmi les pauvres, il y a ceux qui ne veulent pas travailler peut-être parce que leurs ancêtres, qui ont travaillé toute leur vie, sont morts pauvres. Mais il y en a beaucoup – hommes et femmes – qui travaillent du matin au soir, en ramassant des cartons ou en faisant des activités de ce genre, même s'ils savent que leurs efforts ne serviront qu'à les faire survivre et jamais à améliorer véritablement leur vie. Nous ne pouvons pas dire que la majorité des pauvres le sont parce qu'ils n'auraient pas acquis de “mérites”, selon cette fausse vision de la méritocratie où seuls ceux qui ont réussi dans la vie semblent avoir des mérites.

Dimanche 15 février de 14h30 à 17h30 à Cœuilly
à l'approche des élections municipales

à l'invitation des équipes d'Action Catholique Ouvrière de Champigny et Saint Maur

« Ma ville, mon cadre de vie, ma place de citoyen »,

« Ma ville, je l'imagine comment ? Ma ville, un lieu pour vivre ensemble ?

Quelle place pour chacun, chacune dans la ville ? »

28 rue Colombe Hardelet à Champigny. (17h goûter)

Mardi 17 février à l'U.C.C., présentation du livre du Père Welly :
"Les faces multiples de l'amour chez Paul Ricœur"



**Mercredi 18 février à 20h30 à Jean XXIII
Messe des cendres et d'entrée en Carême
adoration à partir de 19h30**

**Pendant le carême : Chemin de croix tous les vendredis à 19h
Pensez à apporter les rameaux de 2025 avant mardi au fond de l'église**

**Dimanche 8 mars 9h à 11h30 - 1 seule messe à 9h
Messe Assemblée Paroissiale dans le cadre du Concile Provincial**

**9h Liturgie de la Parole - 9h30 partage en équipes et assemblée
11h liturgie de l'eucharistie - 11h30 apéritif - 12h Repas partagé - tous invités**

**Vendredi 13 mars de 19h à 22h à l'U.C.C.
(21 rue de l'Église à côté de la place du marché de Champigny)**

Récollection de carême du doyenné

Réservez la date - On peut rejoindre après le Chemin de Croix

Pèlerinage paroissial - Cathédrales d'Amiens et de Beauvais

Samedi 14 mars 2026



Départ 6h de Jean XXIII, retour 19h30/20h



Prix : Adulte 45€ - Moins de 18 ans 30€

Si difficulté financière, venez parler

Inscription dès maintenant si possible

Paroisse Saint Jean 23

9, Rue Rabelais – 94430 Chennevières-sur-Marne Tel.: 01 45 76 55 20.
email: eglisesaintjean23@gmail.com ; www.cathochampigny.fr ; www.bruno-cadart.com

Accueil : Mercredi 17h-18h et samedi 10h-12h

Père Bruno Cadart : 07 83 59 91 67 eglisesaintjean23@gmail.com

Messes : dimanche à 9h et 10h30 Mercredi et jeudi à 18h

Mardi et vendredi à 18h à l'ndsc de Coeilly 28, rue Colombe Hardelet à Champigny

L'église est ouverte de 8h à 20h